

CATALOGUE DES FORMATIONS I.R.C.E.



Catalogue de formations I.R.C.E.

● Introduction générale.....	p. 3
● Présentation de l'I.R.C.E.	p. 4
● Les thèmes	p. 7
● Les intervenants.....	p. 9
● Les lieux	p. 10
● Tarifs généraux	p. 11
● Bulletin d'inscription.....	p. 12
● Conditions générales.....	p. 14
● Contact.....	p. 16

Introduction générale

- Nous vous invitons à découvrir ci-après et ci-joint **le catalogue I.R.C.E.®** né d'un constat, d'un besoin et d'une demande de la part d'un public varié particulier, entreprise, administration, élus, collectivités sur des thèmes de connaissance générale comme de thématiques particulières
- Ces formations sont **innovantes, intenses, condensées** avec un véritable **concentré de méthodologie** et un **rapport résultats / prix apprécié**.
- Elles sont dispensées en demi-journée, journée, plusieurs journées, certaines en résidentiel avec déplacements, ou sous format numérique e-learning
- Une formation longue permet de voyager à travers l'Europe
- Elles sont assurées par des spécialistes ou généralistes labellisés dans leur domaine
- Elles sont toutes accompagnées de vidéo-projection, d'une clé USB des supports et pour certaines d'un **booklet mémo ®**
- Elles donnent accès aux avantages réservés aux membres sur l'année considérée (prix spéciaux événements, partenaires commerciaux, comités)

Identité et positionnement

- L'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (I.R.C.E), organisme associatif indépendant, apolitique et généraliste, est un laboratoire d'idées (Think Tank) et un organisme opérationnel (Do Tank) œuvrant sur les politiques publiques et les écosystèmes public-privés à travers de nombreux sujets de gouvernance et de thématiques particulières par des publications, des études, des formations, des événements, des idées et des projets généralement reconnus innovants considérant les réalités et les options mesurables, réalistes, réalisables et déterminées dans le temps.
- Dans une approche constructive, à charge et à décharge, avec une méthodologie originale et éprouvée en stratégie, management et sciences humaines, nous recherchons «ce qui est bon pour l'intérêt général européen» tout en considérant les aspirations de chacun de ses membres avec identification des éléments communs et la considération des différences à prendre en compte et à valoriser sans blâmer et comprendre d'autres points de vue et retours d'expériences pour mieux faire rayonner l'Europe par la richesse de ses différences en n'hésitant pas à mettre « d'autres lunettes »
- Nous sommes en relation avec le monde étatique et parlementaire, l'écosystème scientifique et industriel, les ambassades et avec de nombreuses DG et agences européennes, permettant des échanges transverses, la valorisation et l'optimisation des processus partout en Europe notamment dans ses régions.

Une structure diversifiée

- Conseil d'administration tous secteurs
 - Membres Particuliers
 - Membres institutionnels
 - Membres Entreprises
 - Membres Clusters
 - Membres / futurs salariés chercheurs
 - Comité de rédaction
 - Comité scientifique
 - Groupes de travail
 - Des moyens techniques pour échanger à travers l'Europe
 - Un signe de reconnaissance « épinglette »
- Une siège à la Maison de l'Europe de Paris avant possible adresse propre
 - Des implantations en régions
 - Une volonté d'implantation dans chaque pays d'Europe dans une dynamique d'Organisation Internationale Non Gouvernementale



I.R.C.E. inscrit au registre de transparence des institutions européennes

- Accès reconnu et privilégié au Parlement européen
- Rencontres régulières à Bruxelles et Strasbourg
- Thématiques de consultation échangées régulièrement avec les institutions sur les thèmes correspondant aux groupes de travail
- Incitation aux échanges « sur le terrain »
- Rôle de force de proposition dans les thématiques identifiées



LES THEMES traditionnels ou évolutifs

- Géopolitique européenne
- Economie européenne
- La défense de l'espace européen
- Lobbying européen
- Evolutions juridique et économique européennes
- Les financements structurels
- Financements directs et indirects pour les entreprises
- UE mode d'emploi pour les PME et les collectivités
- Diplomatie commerciale et institutionnelle
- Histoire d'Europe
- La construction européenne et ses réalités
- Les réalités stratégiques et opérationnelles du Brexit
- Les réalités de la zone euro
- Connaissance des institutions (2 x 2 j avec visite et rencontres)
- Formation longue : l'Europe unie dans la diversité (10 mois)

Les contenus de chaque module sur demande

- **Objectif**
- **Plan**
- **méthodes pédagogiques:** exposés théoriques simples, fils rouges pratiques, liens permanents entre les outils et les réalités de l'environnement considéré. Apprentissage interactif, mises en situation, utilisation de cas. Témoignages
- **bibliographie** : dont études I.R.C.E.
- **supports pédagogiques** : vidéo projection, tableau de papier, blocs notes, documents papiers mais aussi clés USB, et booklet mémo
- **Public**
- **Nombre de jours**
- **Lieu d'intervention**
- **Intervenant labellisé I.R.C.E.**
- **Tarif**

Les intervenants

- Membres I.R.C.E. ou labellisés
- Reconnus dans leurs domaines d'expertise
- Souvent intervenants de grandes institutions
- Souvent issus des organisations européennes ou internationales
- Souvent encore en activité
- Capables d'intervenir en France en français et en anglais voire d'autres langues, voire dans d'autres pays dans leur langue nationale

Les lieux

- En France
 - en français ou en anglais
 - en Inter-organisations au Centre Adèle Picot 39 rue ND des Champs 75006 PARIS avec possibilité d'assister à distance et avec possibilité de logement sur demande
 - ou dans votre organisation à Paris ou en région
- Prochainement dans d'autres pays en anglais voire langues nationales
- Webinars et MOOC en préparation



Les Tarifs Généraux

- Nous avons décidé d'instaurer **4 tarifs appropriés** à votre structure, votre situation, les réalités économiques et vos choix
- Les prix sont indicatifs sans taxes, correspondent à une intervention inter-entreprises et autres organisations et s'entendent hors repas si possible pris en commun ni logement, variables en fonction des modules et des structures, et hors tarifs spécifiques et sur demande pour les thèmes impliquant des visites et déplacements dont formations longues
 - **I** - Entreprises > 50 salariés : 250 € / jour / pers
 - **II** - Association, fondation, collectivités et autres établissements publics : 120 € / j / pers
 - **III** - Entreprises <50 salariés et professions libérales : 150 € / jour/ pers
 - **IV** - Particuliers : 100 € / jour/ pers
- Nous consulter pour les tarifs intra-entreprises et autres organisations qui varient en fonction du lieu d'intervention à Paris, province et à l'étranger et où des tarifs « journée d'étude » avec déjeuner pris en commun peuvent être proposés

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARTICIPANT :

Nom Prénom

Fonction.....

Société

Adresse.....

.....

Tel.....

Mobile

E-mail

Séminaires intra : nombre de personnes :
Lieu choisi :

ORGANISME PAYEUR si différent

Société ou Organisme

Adresse.....

.....

Tel

Fax

- Tarif - I - Entreprise > 50 salariés
Tarif - II - association, fondation, collectivités et autres établissements publics
Tarif - III - Entreprise < 50 salariés, profession libérale
Tarif - IV - Particulier

je souhaite m'inscrire à la formation :

je souhaite avoir des informations sur la formation :

j'ai besoin d'une convention de formation

Questions particulières :

je déclare avoir pris connaissance des conditions générales

À Le

Cachet de l'entreprise :

Signature :

BULLETIN DE REGLEMENT

Montant TTC total :
Montant de l'acompte :

Je joins un acompte de 30 % du prix TTC à l'ordre de I.R.C.E.
et je réglerai le solde 8 jours avant le début du séminaire

chèque virement bancaire

Pour valider votre inscription, merci de retourner ce bulletin et l'acompte à l'adresse ci-dessous.

À

Le

Cachet de l'entreprise :

Signature :

Réservé à I.R.C.E.

Acompte : reçu le :
.....

N° de convention :

Condition générales d'inscription

- **Accès à la Formation** : Les conditions d'accès aux formations sont précisées dans la fiche descriptive de chaque séminaire.
- **Inscriptions** : Chaque inscription est validée après retour du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant TTC de la formation. Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation est adressée à la personne inscrite. Une facture vous est adressée à réception de votre acompte. Le solde restant dû doit nous parvenir au plus tard 8 jours avant le séminaire. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée, une fois le dossier complet. Toute inscription reçue alors qu'un séminaire a déjà atteint le nombre maximum de participants peut être, selon le souhait de l'intéressé, soit reportée à une date ultérieure, soit mise sur liste d'attente. Deux semaines avant le début de la formation, un courrier de confirmation précisant les dates, l'adresse du lieu de formation et les horaires est envoyé au participant. Au terme de la formation, une attestation de formation est remise aux participants. Sur demande, nous vous ferons parvenir une convention de formation.
- **Prix** : Nos prix s'entendent sans taxes. Les prix des formations comprennent les frais de stage, de documentation mais ne comprennent pas - sauf mentions spécifiques - les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement. Toute inscription simultanée de 2 personnes ou plus au même stage bénéficie d'une réduction de 5% sur l'ensemble des frais de formation. Est considérée comme "particulier" la personne qui assume les frais de formation sur son budget personnel, ne peut obtenir un financement total ou partiel d'un fond de formation, se faire prendre en charge par une entreprise sous quelque forme que ce soit.
- *Conditions valables pour les séminaires commençant en 2020*

Condition générales d'inscription (2)

- **Paiement** : Les factures sont payables à réception par chèque, virement bancaire ou postal. Toute facture non payée à l'échéance porte intérêt, de plein droit et sans mise en demeure préalable, à un taux annuel égal à deux fois le taux de l'intérêt légal, calculé par mensualité. En cas de prise en charge du paiement par un OPCA, il revient au participant ou à la personne en charge de l'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments nécessaires au paiement. Si celui-ci n'était pas effectué, I.R.C.E. réclamera le montant du paiement à la personne ou à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice. En cas de paiement échelonné, I.R.C.E. s'engage à respecter l'échéancier qui aura été décidé.
- **Annulation et report** : De notre fait. En cas de nécessité (ex : nombre de participants jugé insuffisant, problème technique...), nous nous réservons le droit d'ajourner le séminaire 8 jours minimum avant la date prévue en reportant l'acompte sur une date ultérieure ou en remboursant la totalité de la somme déjà versée, selon votre choix. De votre fait. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au minimum 21 jours avant la date prévue pour le séminaire. En-deçà de ce délai, le séminaire est dû dans sa totalité. Toute formation commencée est due dans sa totalité. Report. En cas de report d'inscription moins de 21 jours avant le 1er jour du séminaire prévu, l'acompte tient lieu d'indemnité de report et le nouveau séminaire est dû dans sa totalité.
- **Copyright** : Les documents remis par I.R.C.E. au cours des formations peuvent être utilisés par les participants auprès de leurs propres clients sous réserve d'en faire apparaître l'origine. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.
- **Litiges** : Tout règlement non effectué dans les délais prévus, se verra confié à un service de recouvrement. Le montant sera majoré des intérêts légaux de retard et des frais de recouvrement (15%). En cas de contestation, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Contacts

- Organisation générale : Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (IRCE)
 - association de loi de 1901 – 9499Z
 - siège : maison de l'Europe de Paris, 29 avenue de Villiers 750017 PARIS
siret 789 170 818 00031
 - Etablissement régional administratif : 12 rue du Port 21130 LES MAILLYS
siret 789 170 818 00015
- tel : 03 80 57 38 42 – 06 23 19 56 05

contact@irce-oing.eu

www.irce-oing.eu

